



MANDAT A DISTANCE

Référence dossier CIFACIL : 568788

LES SOUSSIGNE (S)

EMPRUNTEUR (Mandant)	COEMPRUNTEUR (Mandant)
Nom : DEMBA Prénom : OUMAR Situation Matrimoniale : Marié Date de naissance : 02/02/1983 Lieu de naissance : DAKAR Adresse : 13 RUE PAUL BERT 91100 CORBEIL ESSONNES	Nom : DEMBA Prénom : MARIEME Situation Matrimoniale : Marié Date de naissance : 10/05/1983 Lieu de naissance : THIAROYE SUR MER Adresse : 13 RUE PAUL BERT 91100 CORBEIL ESSONNES

Ci-après dénommés conjointement le **MANDANT**

DONNE(NT) MANDAT A

La Société **LA CENTRALE DE FINANCEMENT (LCF EVRY)**, sous l'enseigne **LA CENTRALE DE FINANCEMENT**, située au **25/27, BD FRANCOIS MITTERAND - 91000 EVRY**, inscrit à l'ORIAS sous le numéro **13002170** en tant que Courtier en Opérations de banque et services de paiement (COBSP) et Courtier d'Assurance ou de Réassurance (COA).

Représenté par

MANDATAIRE CONSEIL

Nom : MEE CREDITS, inscrit à l'ORIAS sous le numéro 19002901, agissant en tant que mandataire (MIOBSP) du courtier LA CENTRALE DE FINANCEMENT, inscrit à l'ORIAS sous le numéro 13002170 en tant que Courtier en opérations de banque et de services paiement (COBSP), sous l'enseigne **LA CENTRALE DE FINANCEMENT**.

Ci-après dénommé le **MANDATAIRE**

Pour toute vérification concernant nos habilitations, vous pouvez vous rendre sur le site : <https://orias.fr>.
Notre activité est contrôlable par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 PARIS Cedex 9. Site : <https://acpr.banque-france.fr> – Téléphone : 01 49 95 40 00.

Nous certifions n'être soumis à aucune obligation contractuelle de travailler avec un ou plusieurs établissements de crédit. La liste des partenaires bancaires avec lesquels nous travaillons est disponible ici : <http://www.lacentraledefinancement.fr/groupe-lcf/liste-de-nos-partenaires-bancaires-en-credit-immobilier/>.

Nous nous engageons à étudier votre demande de financement avec sincérité et loyauté.



Résumé :

Revenu mensuel total : 5 130 €
Charges mensuelles totales : 0 €
Capital restant dû des prêts en cours : 0 €

La présente déclaration est certifiée sincère et véritable par le(s) mandant(s).

Un crédit vous engage vérifiez vos capacités de remboursements

Date : 17/01/2023

Signature de l'emprunteur (Mandant)

Signature du co-emprunteur (Mandant)

Signature du mandataire précédée de la mention "Bon pour acceptation du mandat"
Nom du signataire : SANDRINE MEE

VOS CONNAISSANCES EN MATIERE D'OPERATIONS DE BANQUE

Répondez aux questions	Emprunteur OUMAR DEMBA	Coemprunteur MARIEME DEMBA
Avez-vous déjà souscrit un crédit immobilier dans votre vie ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Avez-vous déjà souscrit un autre crédit dans votre vie ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Savez-vous la signification de T.A.E.G ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Savez-vous la différence entre un crédit à taux fixe et à taux révisable ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Savez-vous ce qu'est une Indemnité de Remboursement par Anticipation (I.R.A.) ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Savez-vous à quoi sert l'assurance emprunteur ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Savez-vous ce qu'est une quotité d'assurance ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Savez-vous la signification de T.A.E.A ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Savez-vous à quoi sert la garantie d'un prêt immobilier ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Savez-vous ce qu'est une hypothèque ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Selon vous, votre connaissance en matière de crédit est plutôt :	<input type="checkbox"/> faible <input type="checkbox"/> moyenne <input type="checkbox"/> bonne	<input type="checkbox"/> faible <input type="checkbox"/> moyenne <input type="checkbox"/> bonne

VOTRE PROJET

OBJET : **ACHAT** **CONSTRUCTION** **TRAVAUX** **RACHAT DE CREDIT**
 AUTRES :

Le(s) mandant(s) demande(nt) le concours du mandataire pour l'obtention d'un ou des prêt(s) présentant les caractéristiques principales suivantes :

	Prêt 1	Prêt 2	Prêt 3	Prêt 4
Type de prêt	Prêt PAS	PTZ		
Montant	264 557 €	84 000 €		
Taux	3,00%	0,00%		
Durée amortissement	300 mois	240 mois		

Le(s) mandant(s) autorise(nt) le mandataire à informer le vendeur, l'agence immobilière et le notaire, du dépôt de demande(s) de prêt(s) et de l'obtention du ou des accord(s) de financement

L'obtention du crédit suppose de contracter une assurance de prêt liée au crédit.

Le(s) mandant(s) s'engage(nt) à produire toutes les pièces justificatives à la constitution du dossier qu'il(s) certifie(nt) sincères et véritables.

Les informations recueillies ne seront utilisées que pour la gestion du dossier de demande de prêt. Les signataires bénéficient d'un droit d'accès et de rectification à l'ensemble des données les concernant, prévu par la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, qu'ils peuvent exercer en envoyant un courrier à **La Centrale de Financement** - Service Client - 75 rue Saint-Lazare 75009 Paris.

Le(s) mandant(s) certifie(nt) avoir reçu du mandataire la liste des pièces nécessaires à la constitution de la demande de prêt(s).

Le(s) mandant(s) reconnaissent avoir recueilli les informations essentielles relatives à l'opération de crédit et aux conséquences financières sur leur situation personnelle et notamment que les impayés afférents au(x) crédit(s) sollicité(s) peuvent avoir de graves conséquences sur leur patrimoine et qu'il(s) peut(vent) être redevable(s), à l'égard de la banque, du capital restant dû, majoré d'intérêts de retard, ainsi que d'une indemnité et notamment :

Le(s) mandant(s) reconnaît(ssent) avoir été informé(s) des conséquences de fausse déclaration, du risque d'être considéré(s) débiteur(s) de mauvaise foi, d'être privé(s), déchu(s) des articles L712-1 et suivants du Code de la consommation, déterminant la situation de surendettement des particuliers.

Le(s) mandant(s) reconnaît(ssent) avoir été informé(s) que les incidents de paiement caractérisés font l'objet d'une inscription au Fichier des Incidents des Crédits aux Particuliers géré par la banque de France (Articles L751-1 et suivants du Code de la consommation).

Le(s) mandant(s) autorise(nt) expressément l'établissement de crédit – partenaire du mandataire – à communiquer toutes les informations le(s) concernant et couvertes par le secret professionnel bancaire au mandataire, dans le cadre de l'exécution des présentes et du contrat liant l'établissement de crédit au mandataire.

Le mandataire informe le(s) mandant(s) qu'aucune demande de prêt ne pourra être transmise si toutes les pièces nécessaires à la constitution du dossier ne lui sont pas remises. Il s'interdit de transmettre le dossier contenant des informations insuffisantes ou erronées.

L'activité d'intermédiaire en crédit n'est constitutive que d'une **obligation de moyen**. Seuls les établissements bancaires sollicités peuvent décider de l'octroi du ou des prêt(s) sollicité(s) et des conditions y afférentes, qui peuvent varier selon leur seule volonté. Le mandataire ne garantit pas les délais d'étude et de réponse des établissements bancaires. Le mandataire n'est pas tenu par les délais imposés au(x) mandant(s) dans le cadre d'une promesse d'achat.

Le mandataire s'engage à comparer les différents types de contrat sur le marché, à informer le mandant sur le support « confirmation de mandat » qui reprendra toutes les caractéristiques du financement proposé qui seront détaillées, expliquées, et à lui justifier les raisons motivant la proposition.

L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours après réception de l'offre de prêt pour donner son accord.

La Centrale de Financement ne saurait être déclarée responsable de la différence entre le montant, la durée et, le cas échéant, le taux du prêt, prévus dans le compromis de vente et ceux du présent mandat.

Le(s) mandant(s) s'engage(nt) à verser à La Centrale de Financement :

Frais de mandat de recherche : 2 500,00 €

Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. En cas de non règlement sous huit jours après la première présentation d'une lettre de mise en demeure, le montant dû sera majoré de pénalités correspondant à 1% par mois de retard. **Conditions de règlement chèque ou virement au débloqué des fonds**

Le(s) mandant(s) M. DEMBA OUMAR Le <u>17/01/2023</u>	Mme DEMBA MARIEME Le <u>17/01/2023</u>	Le mandataire Mme MEE SANDRINE Le <u>16 / 01 / 2023</u>
Signature 	« Bon pour mandat »	Signature 
		Signature « Bon pour acceptation du mandat » Bon pour acceptation du mandat

La CENTRALE DE FINANCEMENT est un Courtier en intermédiation bancaire et financière dont la compétence et le savoir-faire lui permettent de disposer d'agrément bancaires au niveau National, l'autorisant à présenter des dossiers de financement auprès des principaux établissements bancaires et financiers de la place afin de négocier les meilleures conditions pour ses clients.

Nom des banques avec lesquelles le courtier a concrétisé, à N -1, plus d'un tiers de ses transactions : **NEANT**

La Centrale de financement déclare qu'aucun établissement de crédit ou toute entité contrôlant un tel établissement, n'a de participation directe ou indirecte, supérieure à 10 % de ses droits de vote ou de capital.

La Centrale de financement déclare n'avoir aucune participation directe ou indirecte avec un établissement de crédit avec lequel elle a établi une convention de partenariat, supérieure à 10 % de ses droits de vote ou de capital.

1. Définitions

- Par « le Client », il faut entendre la personne physique ou morale cherchant à mettre en place un financement,
- Par « le Courtier Réseau National », il faut entendre celui qui propose au regard de son savoir-faire, et via notamment ses agréments bancaires, au Client les opérations de crédit d'établissements bancaires et financiers en vue de la réalisation du financement du Client,
- Par « le Mandataire », il faut entendre celui qui instruit, organise et met en place le dossier de financement du Client, en lieu et place de La Centrale de Financement ;
- Par « le Financement », il faut entendre l'offre de financement adaptée aux besoins du Client.

2. Organisation et Fonctionnement

Le Mandataire d'Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) est le partenaire direct du client en charge de lui trouver son financement.

Il dispose, dans le respect des dispositions du contrat le liant à La Centrale de Financement, de l'indépendance de sa gestion, exclusive de lien de subordination sous quelque forme que ce soit.

Ainsi, la responsabilité de La Centrale de Financement, à quelque titre que ce soit, ne pourra être engagée du fait de l'exploitation commerciale du Mandataire d'IOB.

Le Mandataire n'est tenu qu'à une obligation de moyen.

Le Mandataire est seul responsable de l'élaboration du dossier de financement du Client, y compris les dossiers de financement émanant de client dont les coordonnées lui auront été transmises par La Centrale de Financement.

Le Mandataire est seul responsable de son propre réseau de force commerciale.

Le Mandataire et La Centrale de Financement confirment être titulaires d'une assurance de responsabilité civile professionnelle imposée par l'article R 516-16 du CMF.

La Centrale de Financement et le Mandataire confirment, en tant que de besoin, leur totale indépendance juridique.

Le Mandataire et La Centrale de Financement reconnaissent expressément qu'il existe entre eux une convention de mandat.

Le Mandataire agit avec loyauté dans la mise en place du projet du Client.

Le client s'engage à signer la confirmation de mandat, partie intégrante des présentes. .

Le(s) mandant(s) dispose(nt) d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires à dater de la signature du présent mandat.

Moyens : courrier AR postal ou courriel mail à l'attention du mandataire signataire du mandat. Modalités : nom, prénom, adresse postale – suivi du texte : **je vous informe exercer mon droit de rétractation relatif au mandat signé le** (indiquer la date de signature du mandat).

A réception le présent mandat sera résilié sans aucune pénalité. Articles du code de la consommation L222-1 à L222-18

3. Protection des données personnelles

3.1 Responsabilités

La Centrale de Financement et son Mandataire sont en charge de la collecte et du traitement des données personnelles concernant le Client.

Le responsable du traitement est : La Centrale de Financement - RCS PARIS n°791 400 005 - Siège social : 75 Rue Saint Lazare 75009 PARIS.

3.2 A quoi servent les données ?

Les données collectées sont traitées pour les finalités suivantes :

- Pour l'exécution du mandat : Pour la réalisation des opérations nécessaires à la gestion du mandat et à l'accomplissement de la mission du Mandataire, évaluer les capacités de financement et ses conditions, assister et répondre aux demandes du Client et à ses éventuelles réclamations.
- Pour la lutte contre la fraude : Il est de notre intérêt que les tentatives de fraude puissent être détectées et nous réalisons donc une analyse les dossiers afin de prévenir toute fraude ou déclaration erronée et engageons des poursuites le cas échéant.
- Pour participer à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme : Pour répondre aux obligations prévues par le Code monétaire et financier, nous mettons en œuvre une vigilance pour lutter contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et permettre l'application des sanctions financières.
- Pour répondre à diverses obligations légales et réglementaires, tel que l'application des réglementations bancaires et financières, l'exécution des règles comptables et fiscales, le traitement des demandes d'exercice de vos droits sur les données à caractère personnel vous concernant, etc.

- Pour le contrôle et l'audit interne, et pour le suivi de nos activités : Dans notre intérêt, nous procédons à un contrôle du bon fonctionnement de nos process et de nos activités. Il est également de notre intérêt de mesurer et d'établir des statistiques de nos activités commerciales.
- Pour mesurer la qualité de service : Dans notre intérêt nous mesurons et améliorons continuellement la qualité de nos services. Pour cela, vos courriers, e-mails et échanges téléphoniques sont susceptibles d'être enregistrés et analysés et nous pouvons également être amenés à vous contacter par téléphone, e-mail ou SMS pour des enquêtes de satisfaction.
- Pour vous proposer des offres LCF ou de partenaires : Dans notre intérêt ou, selon le canal de communication, sur la base de votre consentement, nous pouvons être amenés à vous contacter par e-mail, téléphone ou courrier pour vous proposer nos offres ou à communiquer des données à des partenaires identifiés. Vous pouvez à tout moment faire valoir vos choix et, le cas échéant, votre opposition à la prospection selon les modalités décrites ci-après (*voir article 3.6 et article 5 ci-dessous*).

3.3 Combien de temps sont utilisées les données ?

Vos données sont utilisées pendant :

- 10 ans à compter de la date de signature du mandat ou 3 ans s'il n'y a pas signature de mandat.
- 12 mois pour l'amélioration continue de nos services (6 mois pour les enregistrements téléphoniques).
- 5 ans pour la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.
- 5 ans en cas de fraude.
- Selon les durées de conservation et de prescription applicables dans le cadre de l'exécution de nos obligations légales.

3.4 Qui accède aux données ?

Au sein de nos services, seules les personnes ayant besoin de connaître de vos données dans le cadre de leurs missions y ont accès. Par ailleurs, selon les finalités, les données vous concernant sont communiquées aux organismes suivants :

- Aux agents ou courtiers indépendants du réseau La Centrale de Financement, à ses partenaires financiers et assureurs, ainsi qu'au notaire contacté pour le projet, dans le cadre de l'exécution du Mandat :
- Aux autorités autorisées pour répondre à nos obligations légales, et notamment à Tracfin pour la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.
- A nos prestataires intervenant dans le traitement des données vous concernant, dans le strict cadre de leurs missions, par exemple le prestataire informatique en charge de l'hébergement.
- A nos partenaires identifiés pour recevoir leurs offres (liste consultable sur le site : www.lacentraledefinancement.fr/mentions-legales/donnees-personnelles/).

3.5 Où sont traitées les données ?

Vos données sont traitées par nos soins et par nos prestataires sur le territoire de l'Union Européenne. Elles peuvent toutefois faire l'objet, sous contrôle, de transferts hors de ce territoire. Ces règles de transferts peuvent vous être transmises, sur demande, par notre Délégué à la Protection des données (*coordonnées figurant à l'article 3.6 ci-dessous*).

3.6 Quels sont les droits du Client ?

Conformément aux dispositions de la Loi Informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement (des données inexacts, incomplètes, équivoques, périmées ou dont le traitement serait illicite), d'opposition, de limitation du traitement (dans les cas prévus par la loi) et de portabilité (dans les cas prévus par la loi) des données qui vous concernent, ainsi que du droit de définir des directives relatives à la conservation, l'effacement et à la communication de ces données après votre décès.

Vous pouvez exercer ces droits en contactant notre Délégué à la protection des données par simple courrier à l'adresse postale : La Centrale de Financement, Délégué à la Protection des Données, 75 Rue Saint Lazare 75009 PARIS, ou par e-mail à l'adresse : dpo@lacentraledefinancement.fr (*Le cas échéant une photocopie de votre pièce d'identité pourra vous être demandée afin de nous assurer de votre identité*).

Conformément aux dispositions de l'article L561-45 du Code monétaire et financier, s'agissant du traitement de surveillance ayant pour finalité la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et l'application des sanctions financières vous pouvez exercer votre droit d'accès auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07

Vous pouvez déposer une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés, en ligne ou par voie postale, si vous estimez après nous avoir contactés que vos droits ne sont pas respectés.

Vous pouvez vous opposer au démarchage effectué par nos soins et/ou par nos partenaires par opposition lors de la collecte des données et à tout moment auprès du Délégué à la Protection des données (*voir coordonnées ci-dessus*). Pour la prospection par e-mail vous pouvez également vous opposer en cliquant sur le lien de désabonnement figurant dans l'e-mail reçu. Pour la prospection par téléphone vous pouvez également vous opposer auprès d'Oppose tél (<https://conso.bloctel.fr/>), en application de l'article L121-34 du Code de la consommation.

Dans les cas où votre consentement est nécessaire au traitement des données, vous disposez du droit de retirer ce consentement à tout moment. Pour exercer ce droit, il vous suffit de suivre les instructions qui vous sont directement communiquées dans le cadre du traitement concerné.

4. Clause de médiation

En cas de litige, les parties conviennent avant tout litige de se rencontrer préalablement afin de rechercher une solution amiable à leur problème. Ils s'engagent, en cas d'échec de cette solution amiable, à saisir le Centre de Médiation IEAM, centre de médiation, indépendant des parties signataires, dont l'adresse internet est www.mediation-ieam.com, dont les parties acceptent le règlement d'arbitrage.

5. Choix du Client concernant la proposition d'offres commerciales

Je suis informé(e) que La Centrale de Financement peut être amenée à me contacter pour me proposer ses offres :

- J'autorise La Centrale de Financement à me transmettre ses offres par e-mail. (Quel que soit mon choix, La Centrale de Financement pourra dans tous les cas me contacter par e-mail dans le cadre du mandat)
- Je m'oppose à ce que La Centrale de Financement m'appelle pour me transmettre ses offres. (Quel que soit mon choix, La Centrale de Financement pourra dans tous les cas me contacter par téléphone dans le cadre du mandat)

Je suis informé(e) que La Centrale de Financement peut transmettre mon nom et mes coordonnées à ses partenaires commerciaux (liste consultable sur le site : www.lacentraledefinancement.fr/mentions-legales/donnees-personnelles/) afin que ceux-ci puissent me contacter par téléphone pour me présenter des produits et services concernant l'immobilier ou l'assurance :

- Je m'oppose à ce que les partenaires de La Centrale de Financement m'appellent pour me proposer leurs offres concernant l'immobilier ou l'assurance.

Le(s) mandant(s) M. DEMBA OUMAR Le <u>17/01/2023</u>	Mme DEMBA MARIEME Le <u>17/01/2023</u>	Le mandataire Mme MEE SANDRINE Le ___/___/___
Signature 	Signature 	Signature 

LISTE DES PIÈCES CONSTITUTIVES D'UNE DEMANDE DE PRÊT

Pour constituer votre dossier dans les meilleurs délais, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après la liste des documents à fournir **en original**.

- Carte d'identité, passeport, titre de séjour en cours de validité.
- Livret de famille et contrat de mariage (éventuellement jugement de divorce + pension alimentaire).
- 3 derniers bulletins de salaire et bulletin de salaire de décembre N-1
- Contrat de travail ou attestation employeur.
- Justificatif de prime ou bonus sur 3 ans.
- Avis d'imposition N-1 et N-2.
- 3 derniers mois de relevés de compte bancaires personnels (tous comptes).
- Dernière quittance de loyer ou attestation hébergement à titre gratuit.
- Justificatif EDF ou téléphone fixe (moins de 3 mois).
- Promesse ou compromis de vente, devis travaux éventuels, titre de propriété.
- Tous documents pouvant justifier l'apport: attestation de donation, relevés de compte épargnes, placements...
- Estimation des revenus locatifs à venir.
- Acquisition d'un bien neuf, contrat de réservation, devis, plan, permis de construire, assurance.
- Projet de SCI, Statuts.
- Autres :

Si prêt en cours :

- Tableaux d'amortissement de l'offre de prêt initiale

Si propriétaire :

- Taxe foncière N-1, estimation du bien par une agence immobilière, bail de location existant, revenus fonciers déclaration 2044 ou 2072 (SCI)

Si non salarié :

- 3 derniers mois de relevés de compte bancaires professionnels
- Liasse fiscale des 3 dernières années avec bilan et comptes de résultat
- K-bis de moins de 3 mois,
- Statuts, compte de résultat prévisionnel
- Avis d'imposition ou de non-imposition N-1 et N-2

Documents complémentaires Prêt à Taux Zéro (PTZ) et Prêt Paris Logement (PPL) :

Si locataire :

- Bail, quittances par semestre des 2 dernières années + la dernière

Si hébergement à titre gratuit par locataire :

- Attestation d'hébergement, copie du bail, pièce d'identité, justificatif personnel de domicile

Si hébergement à titre gratuit par propriétaire :

- Attestation d'hébergement, extrait cadastral en mairie, pièce d'identité, justificatif personnel de domicile

Cette liste est non exhaustive. Les établissements bancaires peuvent demander des pièces complémentaires. Si vous estimez que certaines pièces non visées dans cette liste, sont nécessaires à la compréhension du projet de financement, merci de les communiquer au mandataire.